

Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés de Champagne-Ardenne

Tableau de bord - Septembre 2012

Sommaire

Préambule: données de contexte	4
1. La population active.....	4
2. L'emploi.....	4
3. Le chômage.....	6
I. L'accès à la formation	7
Indicateur « sentinelle »: sorties du chômage pour entrée en stage.....	7
Données clefs : évolution des entrées en formation du public handicapé.....	7
Zoom sur	9
les entrées dans les différents dispositifs.....	9
Caractérisation du public demandeur d'emploi selon le niveau de formation et la qualification.....	10
Synthèse	12
II - L'accès à l'emploi	13
Indicateur « sentinelle »: sorties du chômage pour reprise d'emploi.....	13
Données clefs: demande d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.....	13
Zoom sur... ..	13
Caractérisation du public demandeur selon le sexe et l'âge et la durée de chômage.....	13
La place des bénéficiaires dans les dispositifs: IAE, CUI, Handi-insert.....	15
Les créations d'activité et les placements Cap emploi.....	17
Synthèse	19

III. Les employeurs assujettis et les personnes en activité.....	20
Indicateur « sentinelle »: évolution des effectifs assujettis et bénéficiaires employés (privé/public)	20
Données clefs.....	20
Emploi dans le secteur privé, emploi dans le secteur public.....	20
Personnes handicapées en EA et Esat.....	21
Zoom sur.....	22
Caractérisation des employeurs privés assujettis et des salariés employés.....	22
Caractérisation des employeurs publics et des agents employés.....	23
Situation des employeurs publics vis à vis de l'obligation d'emploi.....	25
Situation des employeurs privés vis à vis de l'obligation d'emploi.....	27
Synthèse	29
IV. Le maintien dans l'emploi.....	30
Indicateur « sentinelle »: entrées au chômage suite à licenciement pour inaptitude	30
Données clefs.....	30
Les signalements à la Carsat.....	30
Les signalements aux Sameth.....	31
Zoom sur.....	31
Les avis médicaux suite à une visite en service de santé au travail.....	31
Les mesures mobilisées par les Sameth.....	32
Les maintiens réalisés par les Sameth.....	32
Synthèse	34
Glossaire	35

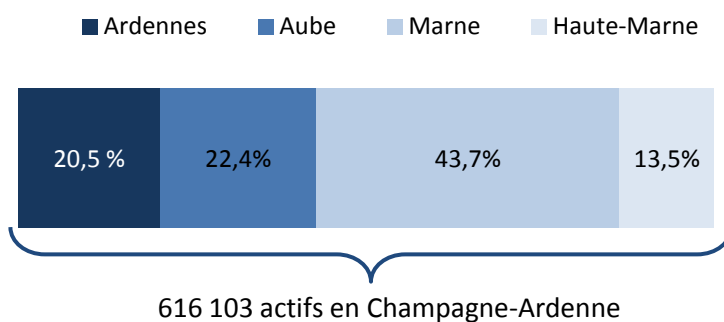
Avec nos remerciements aux services des institutions ayant contribué à la réalisation de ce tableau de bord et notamment: Le Service Etudes Statistiques et Evaluation de la Direccte Champagne-Ardenne, la Délégation régionale de l'Agefiph, la Carsat Nord-Est...

Préambule: données de contexte

1. La population active

En 2008, la Champagne-Ardenne comptait 616 103 actifs, dont la majeure partie dans la Marne.

Répartition de la population active en Champagne-Ardenne, en 2008



Source : Insee

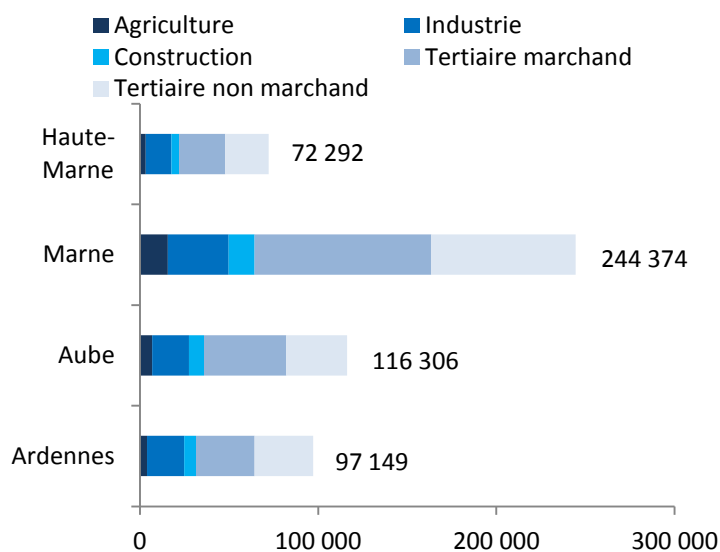
2. L'emploi

La Champagne-Ardenne dénombre 530 121 salariés et non salariés en 2010, répartis en majorité dans les secteurs tertiaires marchand et non-marchand (38,5% et 32,5% des effectifs).

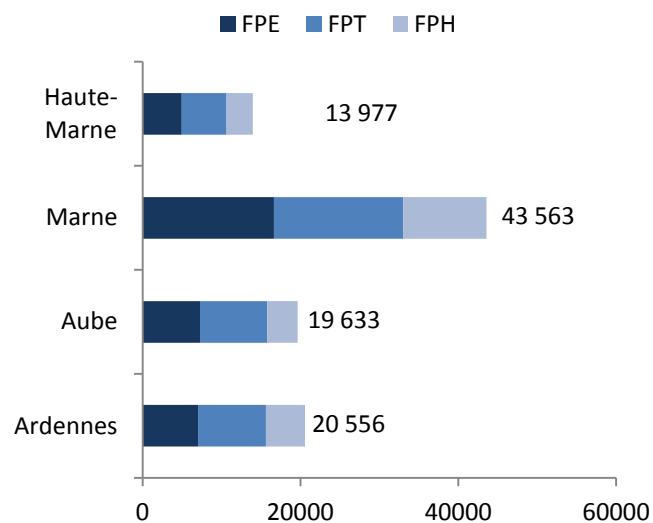
L'industrie est plus présente dans les Ardennes et la Haute-Marne (plus de 20% des effectifs contre 17% au niveau régional).

Les effectifs de la fonction publique s'élèvent à 97 729 agents en 2008, dont près de 45% se situent dans la Marne. La fonction publique territoriale représente 40 % des effectifs, suivie de la fonction publique d'Etat (37% des effectifs), tandis que la fonction publique hospitalière atteint 23% de l'ensemble des effectifs.

Emplois salariés et non salariés par secteur d'activité en 2010



Effectifs dans la fonction publique en 2008



Source : Insee

Emplois salariés et non salariés par secteur d'activité en 2010

En %	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
Agriculture	4,2%	5,9%	6,4%	4,5%	29 890
Industrie	21,5%	17,8%	13,9%	20,1%	90 046
Construction	6,7%	7,3%	6,0%	5,9%	33 845
Tertiaire marchand	33,9%	39,7%	40,6%	35,7%	203 990
Tertiaire non marchand	33,8%	29,4%	33,1%	33,9%	172 350
Total	97 149	116 306	244 374	72 292	530 121

Source : Insee

Effectifs dans la fonction publique en 2008

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
FP Etat	7 017	7 269	16 653	4 958	35 897
FP Territoriale	8 622	8 510	16 376	5 679	39 187
FP Hospitalière	4 917	3 854	10 534	3 340	22 645
Total	20 556	19 633	43 563	13 977	97 729

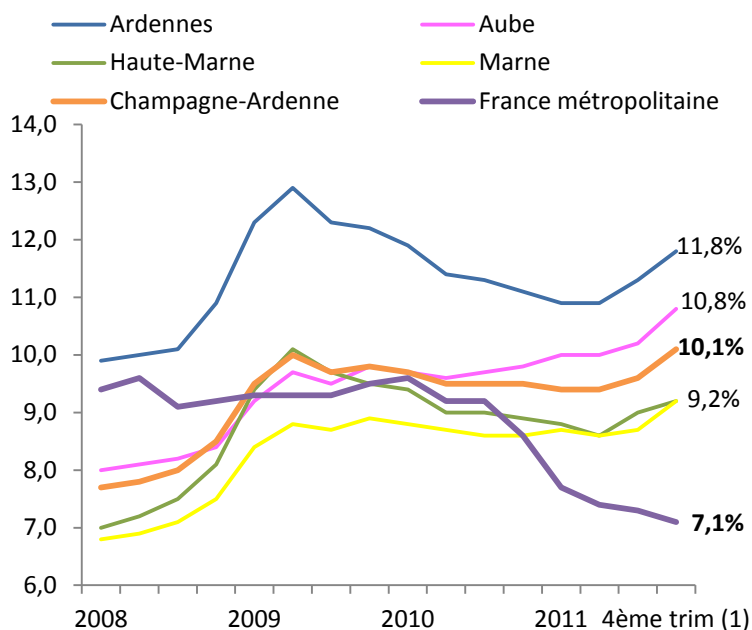
Source : Insee

3. Le chômage

A fin 2011, la **Champagne-Ardenne affichait un taux de chômage de 10,1%, contre 7,1%** pour la France métropolitaine. Au cours de l'année 2010, l'évolution du taux de chômage en Champagne-Ardenne a décroché par rapport au taux national, commençant à remonter tandis que le taux de chômage national poursuivait sa décrue.

Cette évolution est similaire dans les 4 départements de la région, mais c'est dans les Ardennes et dans l'Aube que le taux de chômage est le plus fort (respectivement 11,8% et 10,8%), tandis qu'il atteint 9,2% en Marne et Haute-Marne.

Evolution du taux de chômage en Champagne-Ardenne



(1) Estimations provisoires au 4ème trimestre 2011

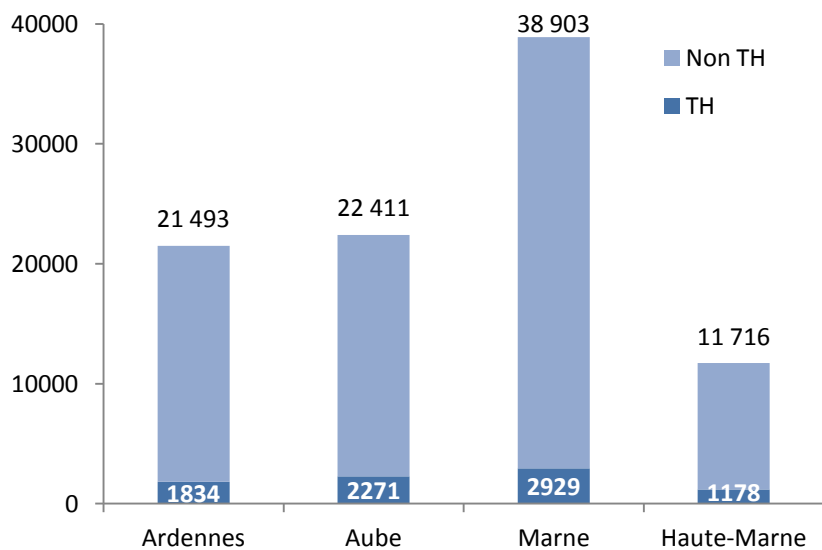
Source : Insee, Taux de chômage localisés

La région Champagne-Ardenne compte **8 212 demandeurs d'emploi (cat A,B,C) bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) à fin mars 2012**, soit **8,7% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région (29 523)**.

C'est dans la Marne que la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est la plus faible dans la demande d'emploi (7,5%), tandis qu'elle atteint 10,1% dans les Ardennes et en Haute-Marne.

Comme au niveau national, la demande d'emploi des personnes handicapées augmente fortement à la fin du 1^{er} trimestre 2012, sur un an (+14,2% en Champagne-Ardenne pour 14,7% pour la France entière). Cette augmentation est presque 2 fois plus importante que la demande d'emploi tout public.

Nombre de DEFM (cat A,B,C) à fin mars 2012



Source : Pôle emploi

Evolution annuelle de la DEFM (cat A,B,C) à fin mars 2012

	DEBOE*	DE Tout public
Champagne-Ardenne	+14,2%	+7,5%
France	+14,7%	+6,2%

*de janvier 2010 à février 2012, les bénéficiaires de l'AAH (seule) n'étaient plus repérés par Pôle emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi (hormis quelques saisies manuelles). A compter de février 2012, les bénéficiaires de l'AAH seule (25 000 à fin mars 2012 au niveau national) sont de nouveau repérés et pris en compte dans le volume de demandeurs d'emploi handicapés. Les évolutions 2012/2011 se font à champ constant, hors AAH seule.

I – L'accès à la formation

Indicateur « sentinelle »

En 2011, **820 bénéficiaires de l'obligation d'emploi** sont sortis du chômage pour entrer en stage.

Taux de sortie du chômage pour entrées en stage en 2011

Ardennes		Aube		Marne		Haute Marne		Champagne-Ardenne	
TH	Non TH	TH	Non TH	TH	Non TH	TH	Non TH	TH	Non TH
20,3%	12,7%	13,0%	10,7%	10,4%	8,8%	19,8%	16,2%	14,7%	10,7%

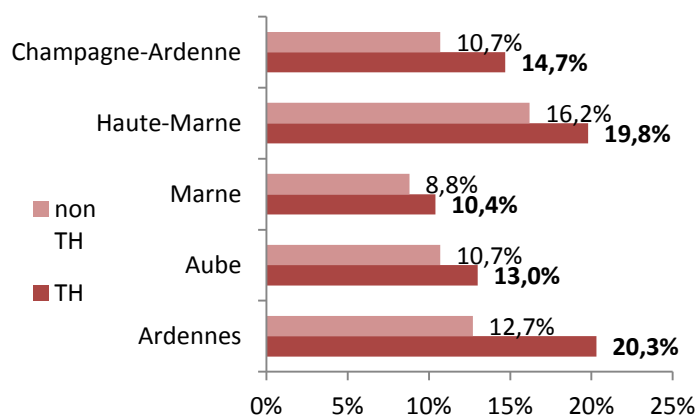
Source : Direccte /Pôle emploi

Sur l'ensemble de la région et dans chaque département, **la part des sorties du chômage pour entrée en formation est plus forte pour le public handicapé** que pour les demandeurs valides.

L'écart est le plus marqué dans les Ardennes où plus de 20% des demandeurs d'emploi handicapés sont sortis du chômage pour entrer en formation, contre 12,7% pour les demandeurs d'emploi valides.

En évolution annuelle, cette part recule pour les personnes handicapées en 2011 (-4,5%), mais deux fois moins que pour le tout public.

Taux de sortie du chômage pour entrée en stage en 2011



Source : Dares-Pôle emploi/ Direccte

Sur l'ensemble de la région Champagne Ardenne, les sorties du chômage pour entrée en stage ont reculé de 4,5% en 2011 pour le public handicapé, mais dans une moindre proportion que pour le public ne présentant pas de handicap (-8,3%). Ce constat masque toutefois des disparités locales :

- Dans les Ardennes et dans la Marne, les sorties du chômage pour entrées en stage reculent plus fortement pour le public handicapé.
- Dans l'Aube et la Haute-Marne, les sorties du chômage pour entrées en stage sont en augmentation pour le public handicapé, tandis qu'elles reculent pour le public non handicapé.

Evolution des sorties du chômage pour entrée en stage

	Ardennes		Aube		Marne		Haute Marne		Champagne Ardenne	
	TH	non TH	TH	non TH	TH	non TH	TH	non TH	TH	non TH
2010	247	3088	194	2936	239	4512	176	2006	859	12542
2011	217	2815	226	2824	188	4002	189	1854	820	11495
Evol.	-12,1%	-8,8%	16,5%	-3,8%	-21,3%	-11,3%	7,4%	-7,6%	-4,5%	-8,3%

Sources: Dares-Pôle emploi/ Direccte

Données clefs

En 2011, **905 personnes handicapées** ont été identifiées parmi les publics entrés en formation sur le territoire régional, soit **4%** de l'ensemble des entrées en formation, un taux de personnes handicapées dans les entrées en formation 2 fois plus bas que le taux national (8%). La Champagne-Ardenne a retrouvé le même taux qu'en 2009, après avoir dépassé le taux national en 2010 (9% de personnes handicapées dans les entrées en formation de

Champagne-Ardenne). Ces fluctuations proviennent essentiellement de l'évolution de l'effort formation Agefiph, qui après avoir triplé en 2010, est revenu à son niveau de 2009.

Evolution des entrées en formation en Champagne-Ardenne

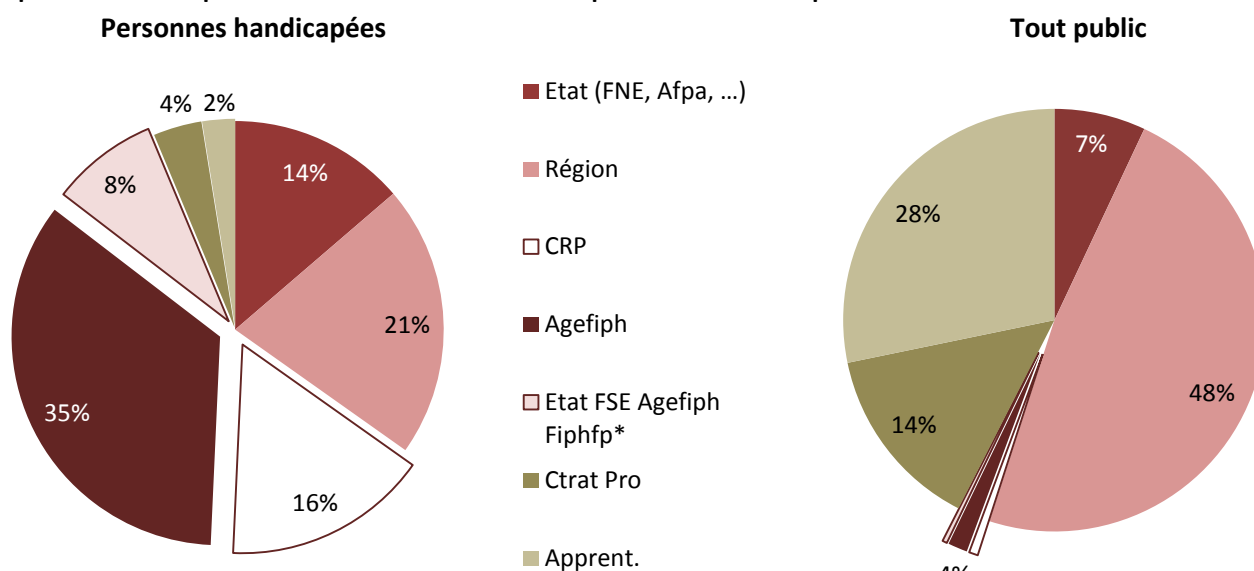
	2010			2011			Evolution	
	TH	Tt public	Part des TH	TH	Tt public	Part des TH	TH	Tt public
Etat (FNE, Afpa, ...)	299	6 924	4%	124	1 476	8%	-59%	-79%
Région	194	9 239	2%	191	10 123	2%	-2%	+10%
CRP	149	149	100%	144	144	100%	-3%	-3%
Agefiph	1 454	1 454	100%	314	314	100%	-78%	-78%
Etat FSE Agefiph Fiphfp*				75	75	100%		
Ctrt Pro	37	2 576	1%	34	3 008	1%	-8%	+17%
Apprent.	14	6 100	0,2%	23	5 958	0,4%	+64%	-2%
Champagne-Ardenne	2 147	26 442	8%	905	21 098	4%	-58%	-20%
France entière	88 361	965 625	9%	69 283	847 260	8%	-22%	-12%

* marché spécifique Afpa

Source : Agefiph et Dares / Tableau de bord Agefiph

Le public handicapé accède encore majoritairement aux formations spécifiques (Agefiph, CRP et marché spécifique Afpa pour 59% des entrées)¹. Il est peu présent sur les dispositifs les plus importants pour le tout public (formations Région et contrats d'alternance). L'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage), notamment, totalise 42 % des entrées en formation tout public en Champagne Ardenne, pendant qu'elle ne représente que 6% des entrées en formation du public handicapé.

Comparaison de la répartition des entrées en formation par financeur ou dispositif en 2011



Traitement Prachis à partir des données du tableau de bord Agefiph – Source : Dares - Agefiph

¹ Sur les dispositifs de droit commun, toutes les entrées de personnes handicapées ne sont pas repérées. La part des personnes en situation de handicap sur les dispositifs de formation de droit commun est sans doute sous évaluée.

Zoom sur...

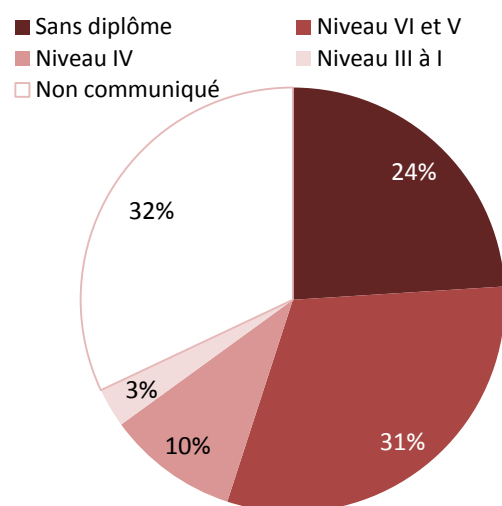
Les entrées sur le dispositif TH de l'AFPA

En 2011², les centres Afpa de Champagne-Ardenne ont accueilli 294 personnes handicapées, soit 2,2% de l'ensemble des entrées nationales, le plus bas taux d'entrées enregistré sur l'ensemble du territoire français.

55% des stagiaires handicapés ont un niveau de formation V ou inférieur à V. Près d'un quart des stagiaires handicapés accueillis à l'Afpa n'a aucun diplôme.

Les personnes handicapées sont majoritairement sur des parcours de formation tertiaires (secrétariat, intervenant à domicile et technicien des services comptables), ces 3 formations représentant 37% des parcours entrepris par des personnes handicapées au 31/10/2011.

Niveau de formation des TH entrés à l'Afpa en Champagne-Ardenne en 2011



Source : Extranet Cerise, données extraites au 31/10/2011

Nombre de parcours de formation entrepris par des TH, en cours au 31/10/2011

Métiers	Nb de parcours en cours	Part dans l'ensemble des parcours
12131 - Secrétaire bureautique polyvalent(e)	56	18,2%
11112 - Intervenant/Intervenante à domicile	30	9,7%
12142 - Technicien/Technicienne des services comptables	28	9,1%
44211 - Opérateur/Opératrice sur machines automatiques en production électrique et électronique	19	6,2%
52332 - Maintienien/Maintienienne des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques	19	6,2%

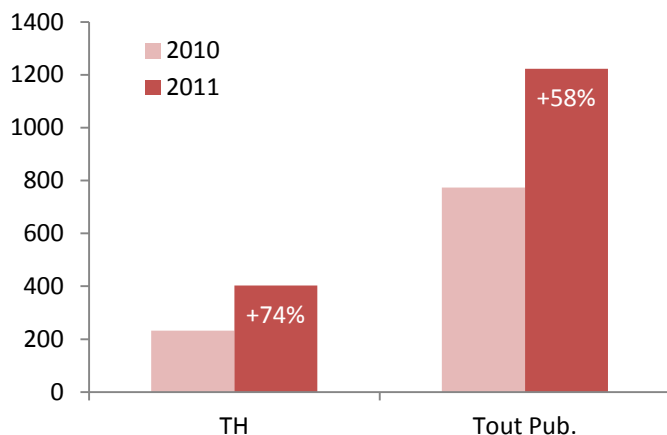
Source : Extranet Cerise, données extraites au 31/10/2011

Le dispositif compétences-clés

En 2011, 403 personnes handicapées ont participé à une formation du dispositif Compétences-clés (remise à niveau, ré-apprentissage des savoirs de base), soit près d'un tiers de l'ensemble des apprenants Compétences-clés. L'augmentation du nombre d'apprenants entre 2010 et 2011 est plus forte pour les personnes en situation de handicap (+74% contre +58% pour l'ensemble du public). Cette différence s'explique par le fait que les orientations de personnes handicapées vers le dispositif compétences-clé ont progressé en 2011 (+5,4%), tandis qu'elles ont diminué pour l'ensemble du public (-8,1%).

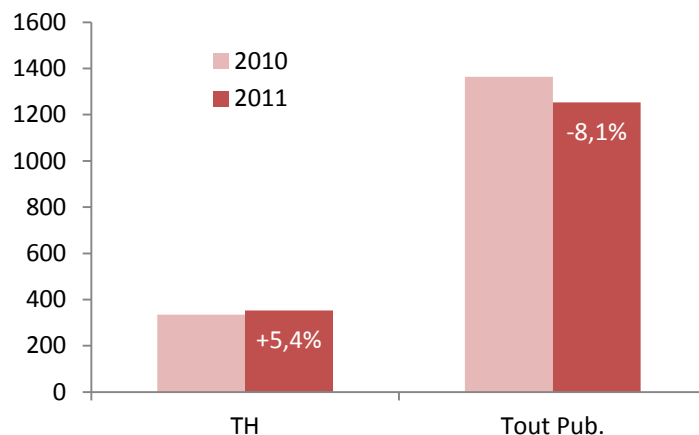
² Données partielles, extraites de la base Cerise au 31/10/2011

Personnes ayant participé à une formation Compétences-clés en 2011 en Champagne-Ardenne



Source : Extranet Rosace – extraction au 18/04/2012 – via Direccte

Personnes orientées vers une formation Compétences-clés en 2011 en Champagne-Ardenne



Personnes ayant participé à une formation Compétences-clés en 2011 en Champagne-Ardenne

	TH	Tout Public
Participation	403	1223
Evolution annuelle	74%	58%

Source : Extranet Rosace – extraction au 18/04/2012 – via Direccte

Personnes orientées vers une formation Compétences-clés en 2011 en Champagne-Ardenne

	TH	Tout Public
Orientation	353	1253
Evolution annuelle	5,4%	-8,1%

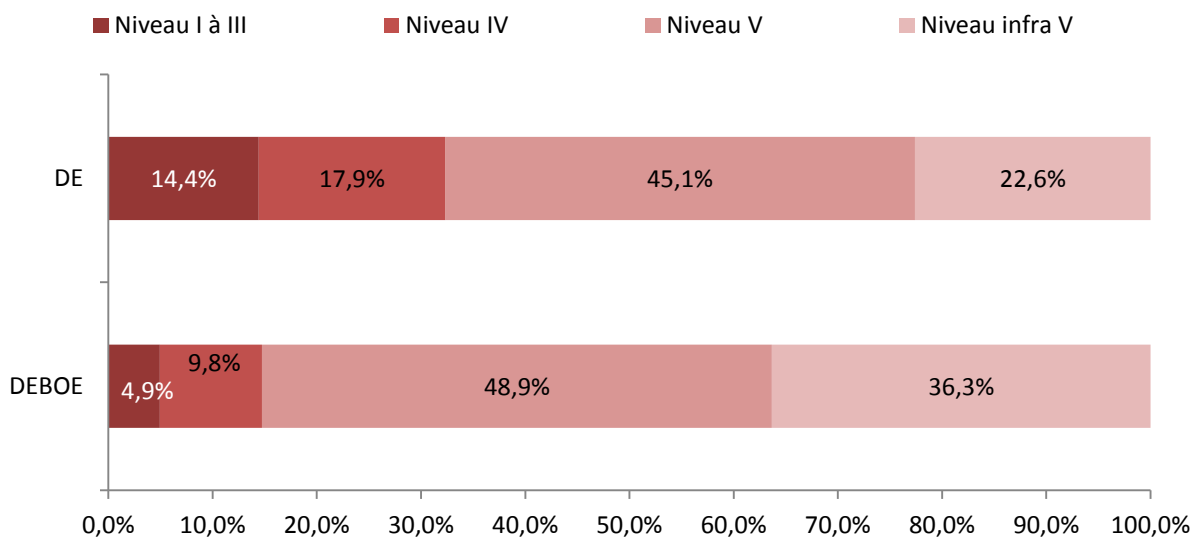
L'activité Compétences Clés a connu une baisse temporaire du nombre de prescriptions et de prestations de formation entre avril et juin 2011 en raison d'une nouvelle procédure de mise en concurrence des organismes de formation, sur le principe des marchés publics de formation, expliquant la baisse du nombre de prescriptions en 2011 de -8,1% en un an.

Caractérisation des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Sur 7 521 demandeurs d'emplois handicapés (DEBOE, cat A,B,C) à fin décembre 2011, **plus d'un tiers ont un niveau inférieur au niveau V (BEP,CAP)** contre moins d'un quart pour l'ensemble des demandeurs. A l'inverse, ils sont 2 fois moins que le tout public à avoir un niveau IV (Baccalauréat général, technologique ou professionnel) et supérieur (14,7%).

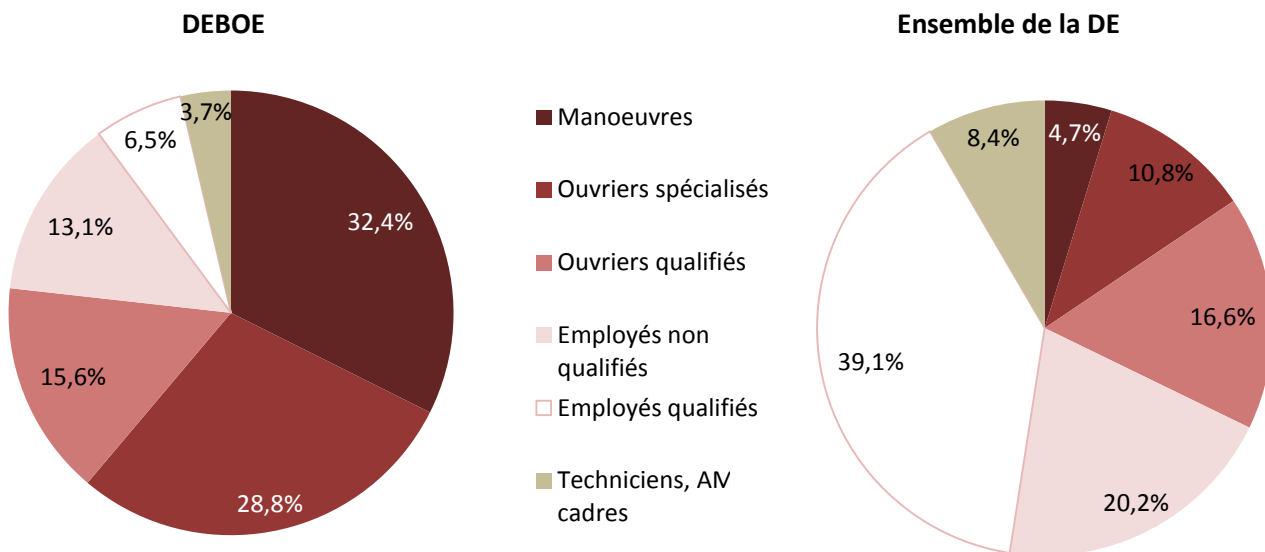
Par ailleurs, **74,3 % des DEBOE ont un faible niveau de qualification** (manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés), pendant que 35,7% de l'ensemble des demandeurs d'emploi ont un faible niveau de qualification.

Répartition des demandeurs d'emploi par niveaux de formation en Champagne-Ardenne au 1^{er} trimestre 2012



Sources: Dares-Pôle emploi/ Direccte

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par qualification en 2011



Sources : Dares-Pôle emploi/ Direccte

En 2011, selon les sources, **autour de 900 personnes handicapées sont identifiées dans les entrées dans les dispositifs de formation**. Pôle emploi comptabilise 820 bénéficiaires de l'obligation d'emploi sortis du chômage pour entrer en formation, tandis que l'on repère 905 dans les principaux dispositifs (Etat, Région, Agefiph, CRP, Alternance).

Près de 60% des entrées concernent des dispositifs spécifiques au public handicapé (CRP, financements Agefiph ou marché spécifique Afpa). Le public handicapé accède difficilement aux formations de droit commun :

- 2% de personnes handicapées dans les formations Région (la Région représente 48% des entrées en formation tout public)
- 1% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans les contrats de professionnalisation
- Moins de 0,5% d'apprentis handicapés repérés dans les CFA champardennais.

Quelles que soient les sources, l'année 2011 marque une baisse des entrées en formation pour le public handicapé :

- -4,5% pour les sorties du chômage pour entrer en formation pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (tandis que la baisse atteint -8% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi)
- -58% pour les entrées en formation repérées sur les dispositifs Etat, Région, Agefiph, CRP et alternance (tandis que la baisse atteint -20% pour l'ensemble de la population sur ces dispositifs)

Des disparités locales apparaissent :

- Dans les Ardennes et dans la Marne, les sorties du chômage pour entrer en formation sont en baisse en 2011, traduisant un moindre accès à la formation dans ces départements.
- Dans l'Aube et la Haute-Marne, le public handicapé semble avoir plus accédé à la formation en 2011, les sorties du chômage pour entrée en formation étant en hausse.

Au final, les besoins en formation du public handicapé reste important en Champagne-Ardenne :

85% des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation inférieur ou égal à V, contre 68% pour l'ensemble de la demande d'emploi. Et les $\frac{3}{4}$ des demandeurs d'emploi handicapés ont un faible niveau de qualification (manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés), contre $\frac{1}{3}$ pour l'ensemble de la demande d'emploi.

II –L'accès à l'emploi

Indicateur « sentinelle »

En 2011, en atteignant 19%, le taux de sortie pour reprise d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi a nettement augmenté (+4 points) pour quasiment rattraper le taux de sortie de l'ensemble de la demande d'emploi (19,4%).

Taux de sorties du chômage pour reprise d'emploi en 2011*

	2010	2011
DEBOE	15,0%	19,0%
DE	18,3%	19,4%

* les sorties du chômage pour reprise d'emploi sont sous-estimées dans la mesure où un nombre non identifié de personnes ne précisent pas à Pôle emploi le motif de leur sortie du chômage au moment de la reprise d'emploi

Source : Dares-Pôle emploi/ Direccte

Données clefs

A fin mars 2012, 8 212* bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont inscrites à Pôle emploi en Champagne-Ardenne, soit 8,7% de l'ensemble des demandeurs d'emploi (94 523*).

A fin décembre 2011, le nombre de DEBOE (soit 7521) a augmenté de 14,9% en Champagne Ardenne. Il s'agit d'une augmentation quasiment 2 fois plus rapide que celle de l'ensemble de la demande d'emploi tout public (soit 94 024), sur la même période (+7,8%).

Nombre de DEBOE* et DE* à fin décembre 2011 et évolution 2011/2010

	Ardennes		Aube		Marne		Haute Marne		Champagne-Ardenne	
	DEBOE	DE	DEBOE	DE	DEBOE	DE	DEBOE	DE	DEBOE	DE
Nombre	1 671	21 892	2 173	22 109	2 602	38 526	1 105	11 797	7 521	94 024
Evol.	+15,9%	+8,8%	+15,8%	+9,4%	+22,2%	+7,5%	-1,5%	+4,2%	+14,9%	+7,8%

*Demande d'emploi catégorie A,B,C

Source : Dares-Pôle emploi/ Direccte

Zoom sur...

Caractérisation des DEBOE en Champagne-Ardenne

57 % des 8 212 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi présents au 31 mars 2012 sont des hommes pour 43% de femmes (répartition de 50% pour l'ensemble de la demande).

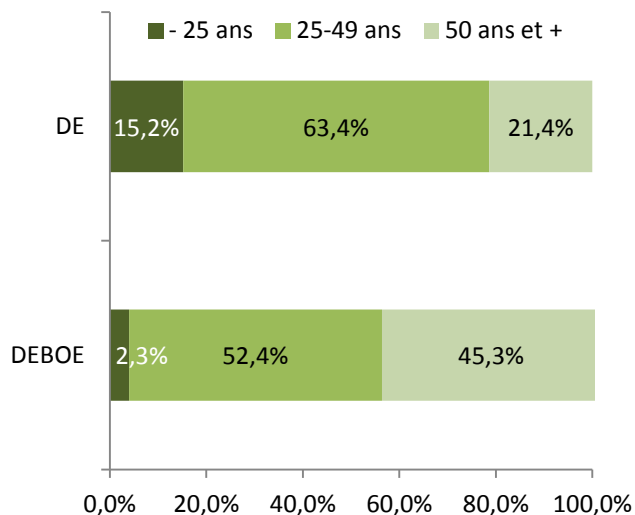
45,3% des DEBOE sont âgés de 50 ans ou plus, un taux deux fois plus important que pour l'ensemble de la demande d'emploi. A l'inverse, les jeunes de moins de 25 ans sont moins présents parmi les DEBOE (2,3% de moins de 25 ans pour les DEBOE contre 15,2% pour l'ensemble de la demande d'emploi).

Plus du tiers des DEBOE a un niveau de formation inférieur à V (22,6% pour l'ensemble des DE), tandis que seulement moins de 5 % d'entre eux ont un niveau supérieur au bac.

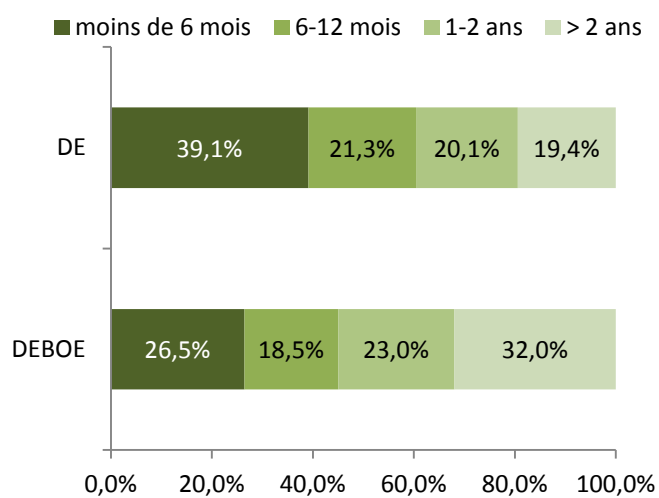
Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi restent au chômage plus longtemps que l'ensemble de la population : 32% d'entre eux sont au chômage depuis plus de 2 ans (19,4% pour les DE) et seul 26,5% des DEBOE restent inscrits à Pôle emploi moins de 6 mois (39,1% pour l'ensemble des DE).

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, ayant déjà exercé une activité professionnelle, proviennent plus fréquemment que l'ensemble des demandeurs d'emploi des secteurs de l'industrie ou de la construction (25,2% des DEBOE viennent de l'industrie, contre 21,9% pour les DE – 10,4% des DEBOE viennent du BTP, contre 8,4% des DE).

Répartition des demandeurs d'emploi par âge en Champagne-Ardenne au 1^{er} trimestre 2012



Répartition des demandeurs d'emploi par ancienneté au chômage en Champagne-Ardenne au 1^{er} trimestre 2012



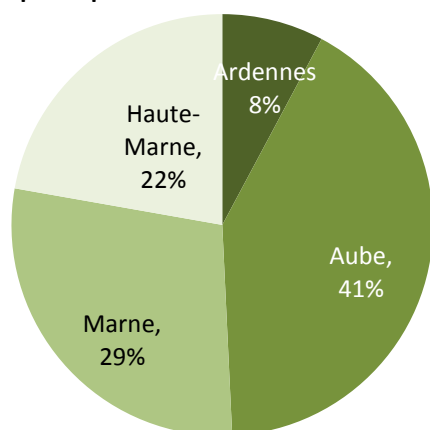
Sources : Dares-Pôle emploi/ Direccte

La place des DEBOE dans les dispositifs

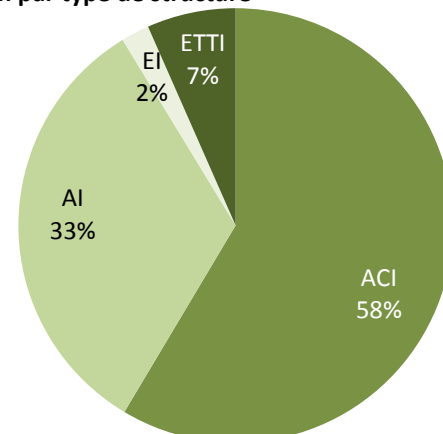
- Part des DEBOE dans les SIAE

En 2011, 333 personnes handicapées sont entrées dans des structures d'insertion par l'activité économique, sur 5 144 entrées tout public, soit 6% des entrées. Les Chantiers d'insertion (ACI) et les Associations intermédiaires (AI) accueillent le public handicapé en plus grand nombre (respectivement 195 et 109 personnes handicapées en 2011). L'Aube représente 41% des entrées de personnes handicapées en SIAE de la région, tandis que les Ardennes n'atteignent que 8% des entrées du public handicapé dans les SIAE champardennaises.

Entrées en structure d'insertion par l'économique en 2011, répartition par département



Entrées en structure d'insertion par l'économique en 2011, répartition par type de structure



Source : UT Direccte, traitement ESE – EI (entreprise d'insertion), ETTI (entreprise de travail temporaire d'insertion), AI (association intermédiaire), ACI (atelier chantier d'insertion)

Entrées en structure d'insertion par l'économique en 2011, répartition par département

Département	Nombre	part en %
Ardennes	26	8%
Aube	138	41%
Marne	95	29%
Haute-Marne	74	22%
Champagne-Ardenne	333	100%

Entrées en structure d'insertion par l'économique en 2011, répartition par type de structure

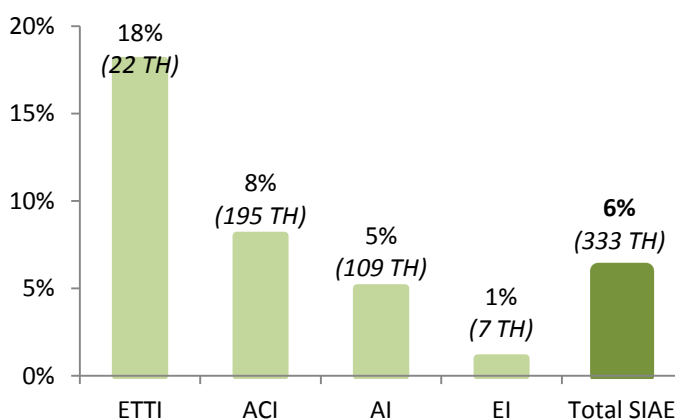
Type de structure	Nombre	part en %
ACI	195	59%
AI	109	33%
EI	7	2%
ETTI	22	7%
Total SIAE	333	100%

Source : UT Direccte, traitement ESE – EI (entreprise d'insertion), ETTI (entreprise de travail temporaire d'insertion), AI (association intermédiaire), ACI (atelier chantier d'insertion)

Poids du public handicapé dans les entrées en SIAE en 2011 en Champagne-Ardenne

Type de structure	Nombre de TH	Part du public TH
ETTI	22	18%
ACI	195	8%
AI	109	5%
EI	7	1%
Total SIAE	333	6%

Source : UT Direccte, traitement ESE – EI (entreprise d'insertion), ETTI (entreprise de travail temporaire d'insertion), AI (association intermédiaire), ACI (atelier chantier d'insertion)



- Accès des DEBOE dans les contrats aidés

Le nombre de CUI signés par des personnes handicapées est en forte augmentation sur l'ensemble des départements en 2011 (+36,4% pour la région).

Cette hausse peut s'expliquer par la fixation de nouvelles modalités pour l'octroi de l'aide de l'Etat au titre des Contrats Initiative Emploi et représentant, en 2011, 25% du SMIC horaire pour toute embauche en CIE de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

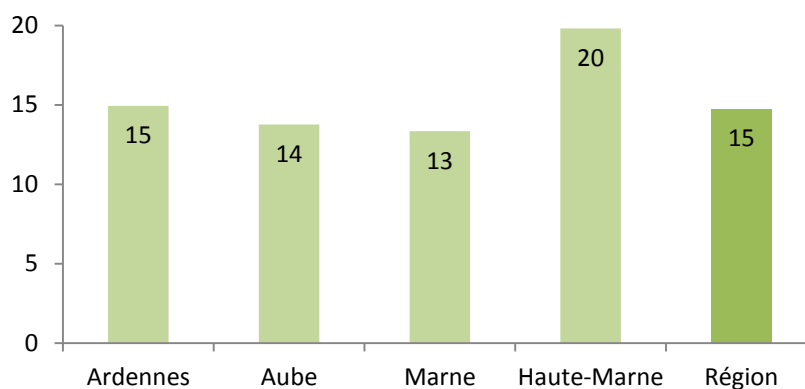
Evolution du nombre de CUI signés par des travailleurs handicapés

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
2010	196	208	255	155	814
2011	245	299	347	219	1110
Evolution annuelle	25,0%	43,8%	36,1%	41,3%	36,4%

Source : Direccte

Sur la région, **15 CUI sont signés pour 100 DEBOE**. Cette proportion atteint jusqu'à 20 CUI pour 100 DEBO sur le département haut-marnais.

Nombre de CUI pour 100 DEBOE* en 2011



*DEBOE catégorie A,B et C – source : Pôle emploi- Source : Direccte

Au cours du 1^{er} semestre 2012, 170 personnes handicapées ont signé un contrat unique d'insertion. La part du public handicapée est plus importante sur les contrats non marchands que sur les contrats marchands (9,3% de personnes handicapées sur les CAE et 6,8% sur les CIE).

Les entrées en CUI en Champagne-Ardenne au 1^{er} trimestre 2012

	Public handicapé	Tout public	Part du public handicapé
CUI-CIE	38	559	6,8%
CUI-CAE	132	1 413	9,3%

Source : Agefiph

- Dispositif spécifique Hand insert (rappel)

Le dispositif Handi Insert, destiné aux employeurs privés de moins de 20 salariés, était, en 2011, en pleine progression (62 aides attribuées au 1^{er} trimestre 2011) par rapport au 1^{er} trimestre 2010 et dont le volume d'aides représentait déjà 78% des aides attribuées au titre de l'année 2010.

Nombre d'aides Handi Insert accordées

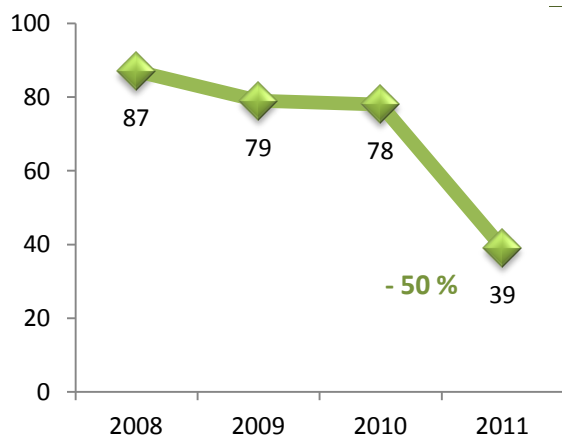
2009	2010	1 ^{er} trimestre 2011
74	79	62

Source : Conseil régional

- Accès des personnes handicapées à la création d'activité

En un an, le nombre de ces créations a chuté de 50%, pour s'établir à 39 projets financés en 2011. Le taux moyen est de **6 créations pour 1000 demandeurs d'emploi handicapés**, pour une moyenne nationale de 9 créations financées par l'Agefiph pour 1000 DEBOE.

Evolution du nombre de créations d'activité financées par l'Agefiph en Champagne-Ardenne



Les créations d'activité financées par l'Agefiph en 2011

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
Nb de créations d'activité	9	9	14	7	39
Nb de créations d'activité pour 1000 DEBOE	6	4	6	6	6

Source : Agefiph

- Evolution des placements Cap emploi³

En 2011, le nombre de placements Cap emploi atteint 2 314, en progression (+20%) pour la deuxième année consécutive. Dans la Marne et les Ardennes, les placements sont les plus importants (respectivement, 786 et 730 contrats signés en%).

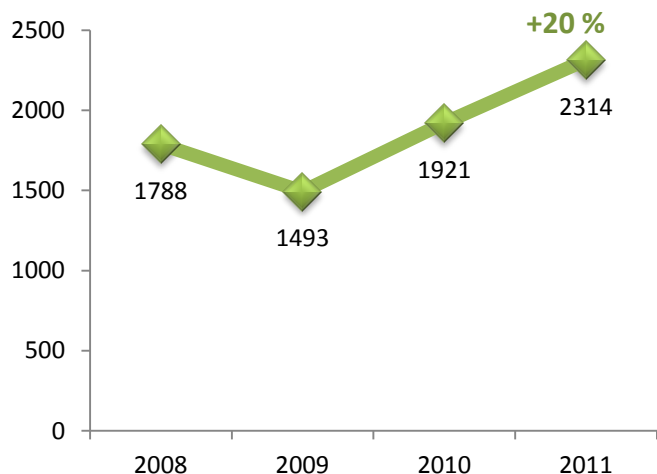
38% des placements ont une durée supérieure à 1 an (dont 20% de CDI).

39% des placements concernent des CDD inférieurs à 3 mois. La part des CDD de moins de 3 mois est particulièrement importante dans les Ardennes (63 % des placements), tandis qu'elle ne représente que 10% des placements dans l'Aube.

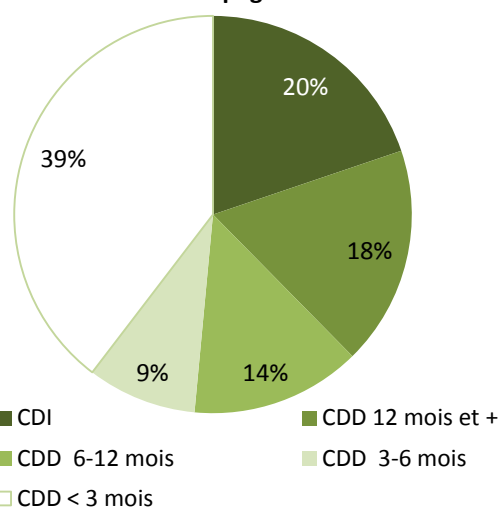
Sur l'ensemble de la région, 17 contrats de plus de 3 mois ont été signés pour 100 DEBOE en 2011, avec notamment 21 contrats de plus de 3 mois pour 100 DEBOE en Haute-Marne et 20 contrats dans la Marne.

³ Source tableau de bord Agefiph

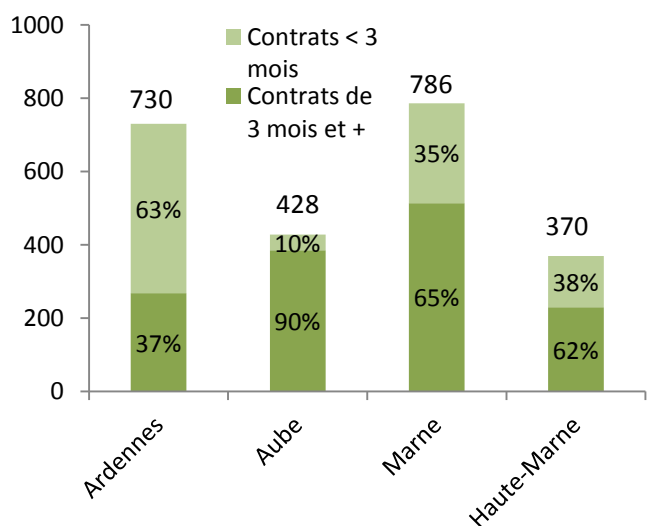
Evolution des placements Cap emploi en Champagne-Ardenne



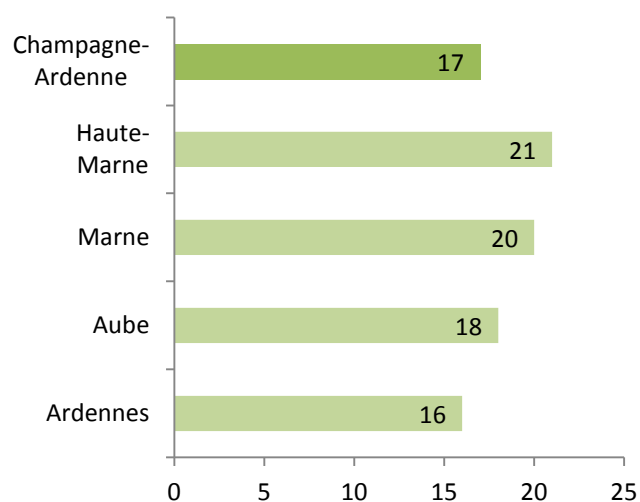
Les placements 2011 par durée de contrat en Champagne-Ardenne



Les placements 2011 par département et durée de contrat



Le nombre de contrats de 3 mois et + pour 100 DEBOE*



Les placements Cap emploi en 2011

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
Placements	730	428	786	370	2314
Evol. 2011/2010	+20%	+5%	+28%	+26%	+20%
Placements de 3 mois en +	268	385	514	230	1397
Evol. 2011/2010	+15%	+2%	+4%	-6%	+3%
Part des placements publics sur les contrats de 3 mois et +	26%	19%	21%	24%	22%
Nb de placements de 3 mois et + pour 100 DEBOE*	16,3	17,7	19,7	20,8	18,6

* source : Agefiph

2011 est marqué par une **augmentation de la demande d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi deux fois plus rapide** que celle de l'ensemble de la demande d'emploi (+14,9% de DEBOE en 1 an, à fin décembre 2011). Cette tendance se poursuit au 1^{er} trimestre 2012, puisqu'à fin mars on compte **8 212 bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la demande**, soit une augmentation de 9,2% en 3 mois (et +19,9% par rapport au 1^{er} trimestre 2011).

Dans le même temps, les dispositifs d'insertion ont augmenté leur efficacité :

- Les placements Cap emploi sont en **hausse de 20%** en 2011 (2 314 placements dont 38% d'une durée supérieure à 1 an). On compte 17 placements d'une durée supérieure à 3 mois pour 100 DEBOE.
- 1 110 personnes handicapées ont signé un contrat unique d'insertion en 2011, soit **une augmentation de 36,4%**. 15 CUI sont conclus pour 100 DEBOE.
- 333 personnes handicapées sont entrées dans des structures d'insertion par l'activité économique (6% de l'ensemble des entrées).

Ainsi le taux de sortie du chômage pour reprise d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi a augmenté en 2011, pour atteindre le même niveau que celui de l'ensemble de la demande d'emploi (19%).

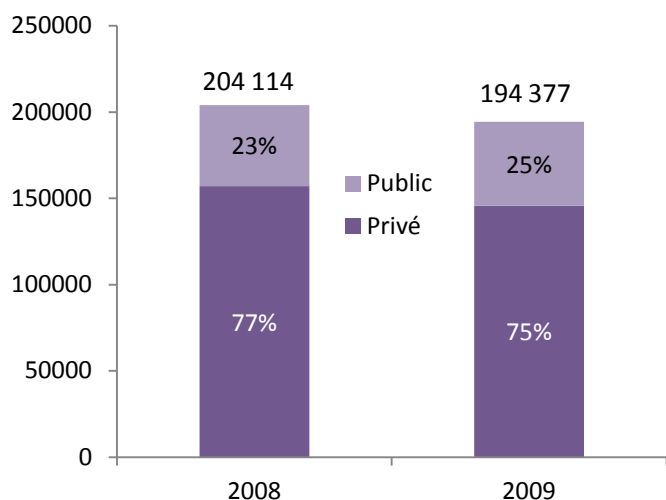
Des disparités apparaissent sur les 4 départements :

- La Haute-Marne est le seul département qui voit diminuer sa demande d'emploi pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2011 (-1,5%, contre +4,2% pour l'ensemble de la DE). En parallèle, la Haute-Marne enregistre le plus fort taux de placements par DEBOE (21 placements Cap emploi de plus de 3 mois pour 100 DEBOE).
- C'est la Marne qui voit augmenter le plus rapidement le nombre de personnes handicapées au chômage en 2011 (+22,2% contre +7,5% pour l'ensemble de la DE), tout en enregistrant le nombre de placements de plus de 3 mois le plus importants (514, soit 20 placements pour 100 DEBOE).
- Les Ardennes ont un volume de placements Cap emploi important (730, soit 31% des placements de la région), mais seul 1/3 d'entre eux ont une durée supérieure à 3 mois.
- A contrario, dans l'Aube, 90% des placements ont une durée supérieure à 3 mois.

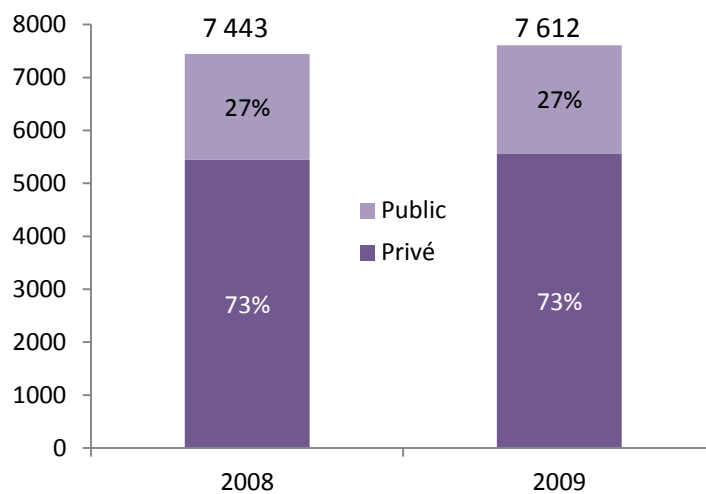
III – Les employeurs assujettis et les personnes en activité

Indicateur « sentinelle »

Evolution des effectifs d'assujettissement dans les établissements publics et privés en Champagne-Ardenne



Evolution des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés dans les étab. publics et privés en Champagne-Ardenne



Sources Dares-DOETH/Directe et rapports Fiphfp

La progression du taux d'emploi (secteur public comme privé - voir ci-après) s'explique globalement par une baisse des effectifs d'assujettissement (-4,7%) comme par une hausse des bénéficiaires employés (+2,3%).

Données clefs

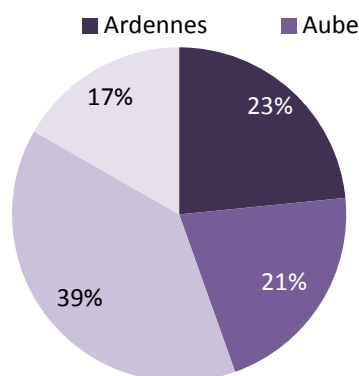
Emploi des personnes handicapées dans les établissements assujettis du secteur privé

En 2009, 6 176 personnes handicapées étaient employées dans les établissements assujettis du secteur privé, soit 11% de plus qu'en 2008. Toutefois, en équivalent temps plein, elles représentaient 5 564 E.T.P., soit une progression de 2% au titre de l'obligation d'emploi - l'écart s'expliquant notamment par un recul des CDI.

La progression régionale repose sur le seul département de la Marne qui progresse de 12%, les 3 autres départements enregistrant une baisse des personnes handicapées employées (en ETP).

Avec 2 154 personnes handicapées (ETP), la Marne représente près de 40% des effectifs bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région.

Répartition des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés dans les étab. assujettis du secteur privé en 2009



Source : Dares-DOETH/ Directe au 29/08/ 2011

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi* employés dans les établissements assujettis / secteur privé

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Région
2008	1 349	1 254	1 895	955	5 452
2009	1 303	1 176	2 154	930	5 564
Evolution annuelle	-3,5%	-6,6%	12,0%	-2,6%	2,0%

* Nombre de bénéficiaires en ETP déclarés dans la DOETH hors accords- Source : Dares-DOETH /Directe au 29/08/ 2011

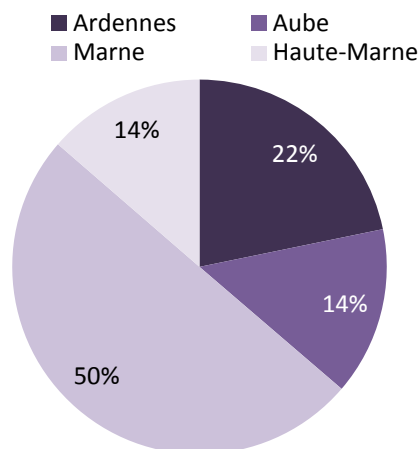
Emploi des personnes handicapées dans les établissements assujettis du secteur public

En 2009, l'équivalent de 2 177 personnes handicapées étaient employées dans les établissements assujettis du secteur public, soit 4,9% de plus que l'année précédente.

L'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique augmente dans l'ensemble des départements de la région. L'augmentation est la plus forte dans la Marne (+6,6%) et moindre dans les Ardennes (+1,9%).

Avec 1 090 personnes handicapées, la Marne concentre la moitié des bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la fonction publique de la région, viennent ensuite les Ardennes (22%), l'Aube et la Haute-Marne (14%).

Répartition des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés dans les étab. assujettis du secteur public en 2009



Source : Rapport d'activité du Fiphfp

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)* dans les établissements assujettis du secteur public

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Région
2008	465	302	1 018	286	2 071
2009	474	316	1 090	297	2 177
Evolution annuelle	1,9%	4,4%	6,6%	3,7%	4,9%

* Il s'agit des BOE employés directement et de l'équivalent BOE lié aux dépenses déductibles

Source : Rapport d'activité du Fiphfp

Emploi des personnes handicapées dans les Entreprises Adaptées et les Esat

La Champagne-Ardenne compte **12 entreprises adaptées** depuis la création d'une nouvelle structure en juin 2011. En 2011, l'effectif réel de personnes handicapées employées dans les EA était de 365 personnes (pour 356 aides au poste).

En 2012, le volume d'aides au poste à augmenter de **6,7%** pour soutenir la création de la nouvelle structure en juin 2011 et satisfaire aux engagements du Pacte pour l'emploi 2012-2014 des personnes en situation de handicap en EA. 380 aides au poste sont ainsi ouvertes pour l'année 2012.

Nombre de salariés en Entreprises Adaptées en Champagne Ardennes

	Aides au poste	Effectif réel
2011	356	365
2012	380	nd
Evolution annuelle	+6,7%	

Source : Direccte

La Champagne-Ardenne compte **38 Esat** en 2011 qui accueillent **2 791 travailleurs handicapés**. (source : Gesat)

Zoom sur...

Caractérisation des employeurs privés assujettis: nombre, effectifs, secteurs

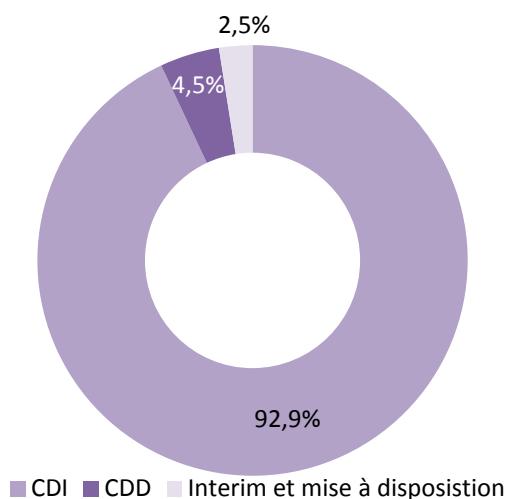
En 2009, la région comptait **près de 1900 établissements privés assujettis** à l'obligation d'emploi employant 5 563 bénéficiaires de l'obligation (ETP) pour un effectif d'assujettissement total de 145 757 personnes.

Caractérisation des salariés handicapés dans le secteur privé assujetti

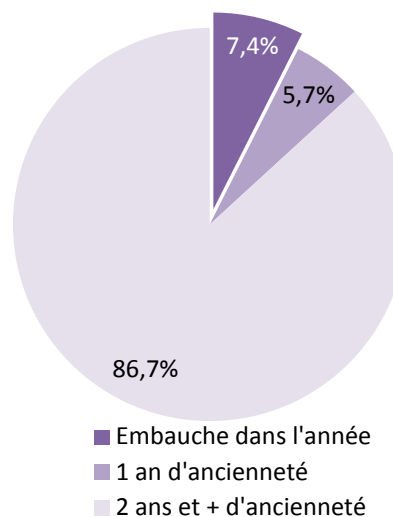
En 2009, dans les établissements privés assujettis :

- Près de 93% des personnes handicapées étaient employées en CDI.
- 7,4 % des personnes ont été embauchées dans l'année (soit près de 460 personnes)
- Plus de 40 % des salariés handicapés ont 50 ans ou plus
- Les 2/3 des salariés handicapés sont des hommes, soit une sous représentation des femmes handicapées, y compris en comparaison à leur part dans la demande d'emploi.

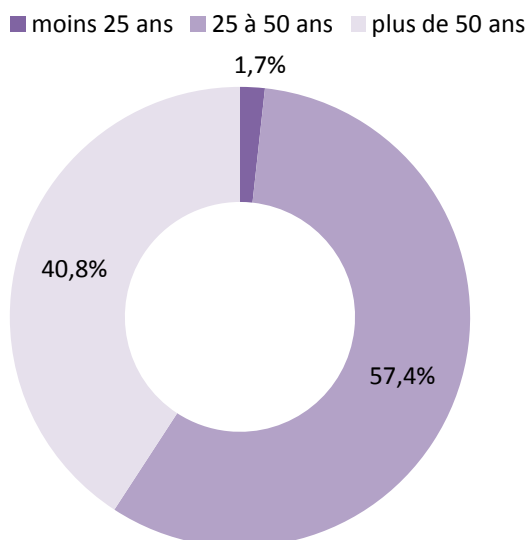
Les salariés handicapés du secteur privé par type de contrat en 2009



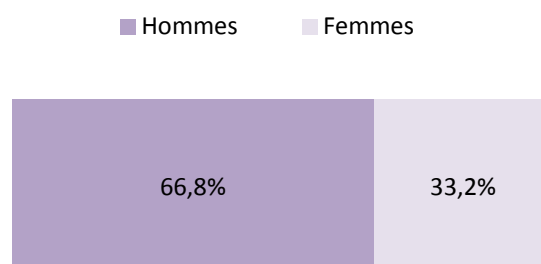
Les salariés handicapés du secteur privé par ancienneté en 2009



Les salariés handicapés du secteur privé par âge en 2009



Les salariés handicapés du secteur privé par sexe en 2009



Sources: Dares-DOETH/ Direccte

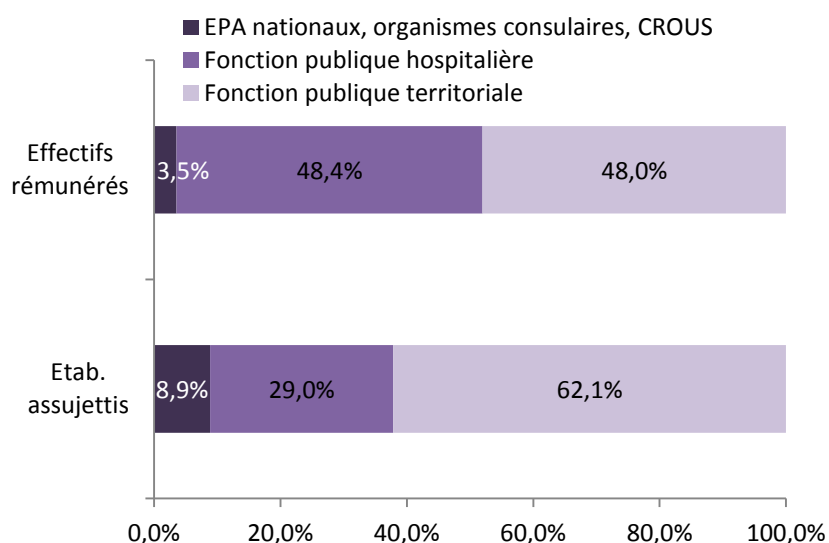
Caractérisation des employeurs publics

En 2009, 214 établissements publics étaient assujettis à l'obligation d'emploi en Champagne-Ardenne, dont :

- Les 2/3 relevaient de la fonction publique territoriale
- 29% de la fonction publique hospitalière
- Près de 9% de la fonction publique d'Etat

En se référant aux effectifs, la répartition diffère entre les trois fonctions publiques : les fonctions publiques territoriale et hospitalière représentent chacune environ 48% de l'ensemble des effectifs publics de la région, les EPA nationaux, organismes consulaires et le CROUS ne comptant que pour 3,5% des effectifs.

Répartition des employeurs publics assujettis par type de fonction publique en 2009



	Etab. Assujettis	Effectifs rémunérés
EPA nationaux, organismes consulaires, CROUS	19	1 726
FP Hospitalière	62	23 550
FP territoriale	133	23 344
Total	214	48 620

Source : Fiphfp/ rapport d'activité régional 2010

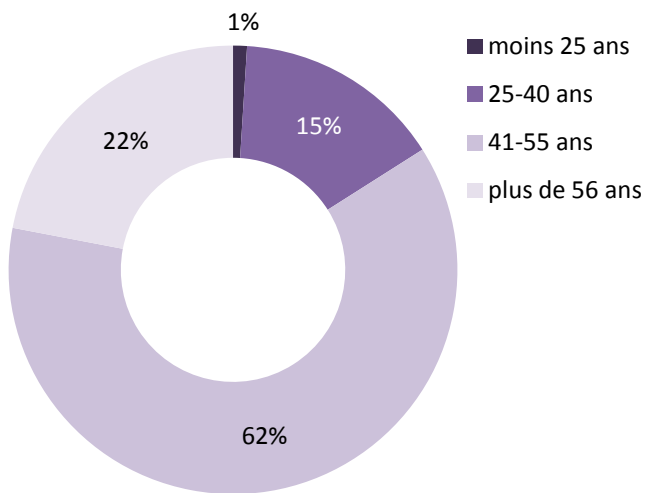
Caractérisation des agents handicapés dans le secteur public

Sur les 2 177 personnes handicapées employées dans les établissements assujettis de la fonction publique en 2009⁴ :

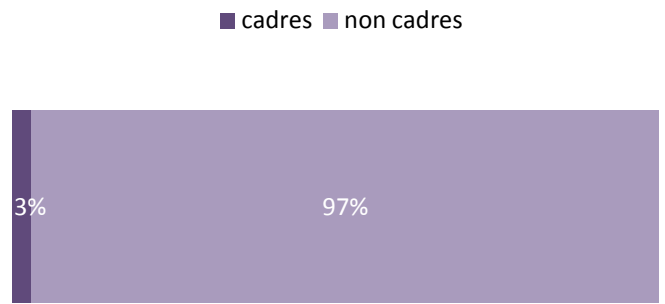
- 22% ont plus de 56 ans
- seulement 3% exercent une activité de l'encadrement
- 60% sont des femmes (cette proportion monte à 74% dans la fonction publique hospitalière et seulement 43% dans la fonction publique territoriale)
- 29% sont des agents reclassés ou assimilés

⁴ effectifs au 1er janvier 2009

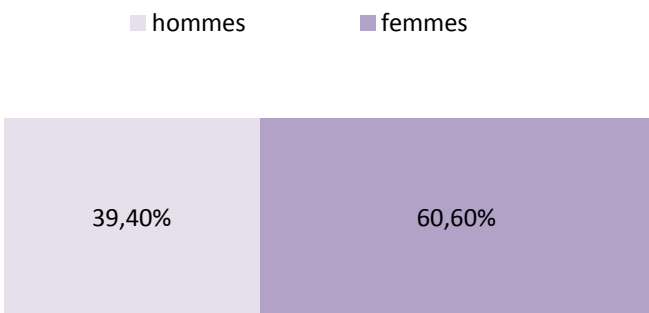
Les agents handicapés de la fonction publique par âge en 2009



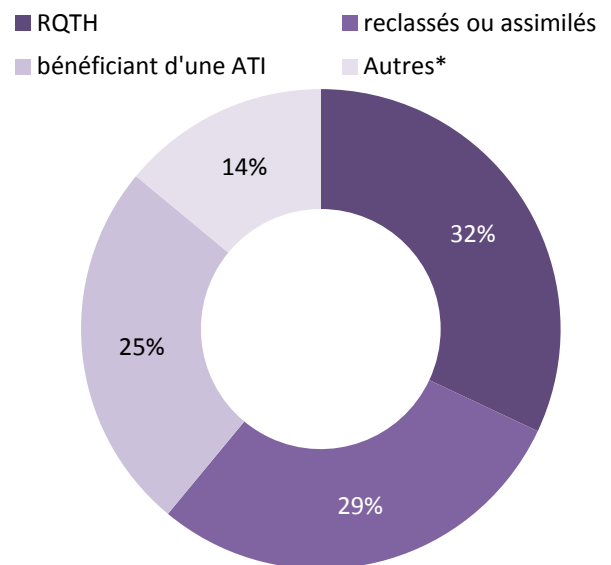
Les agents handicapés de la fonction publique par statut en 2009



Les agents handicapés de la fonction publique par sexe en 2009



Les agents handicapés de la fonction publique par type de bénéficiaire en 2009



* Autres : sapeurs pompiers volontaires, rente accident du travail ou maladie professionnelle avec une IPP > 10%, carte d'invalidité, AAH, emploi réservé, pension d'invalidité, pension militaire d'invalidité

Source : Fiphfh

La situation des employeurs de la fonction publique au regard de l'obligation d'emploi

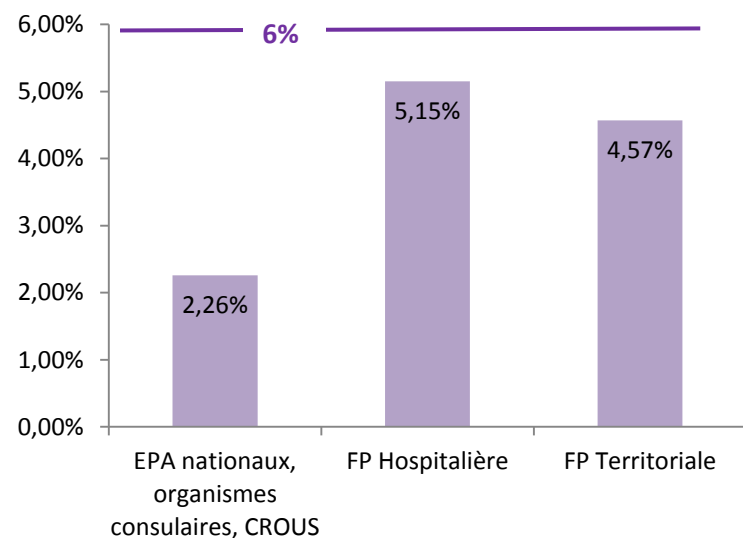
Le taux d'emploi dans la fonction publique de Champagne-Ardenne atteint **4,8%** en 2009, en légère progression par rapport à l'année précédente. C'est dans la **Marne que le taux d'emploi est le plus élevé (5,3%)**, tandis qu'il atteint seulement 3,4% dans l'Aube.

La fonction publique hospitalière, avec un taux de **5,1% en 2009**, est la plus proche du taux d'obligation légale de 6%.

La fonction publique d'Etat, avec 9 contributeurs employant 20 BOE, atteint un taux de 2,3%.

La fonction publique territoriale s'approche également du quota de 6% avec un taux d'emploi de 4,6%.

Taux d'emploi légal dans les 3 fonctions publiques en Champagne-Ardenne en 2009



Source : Fiphfp/ rapport régional 2010

Evolution du taux d'emploi légal dans le secteur public

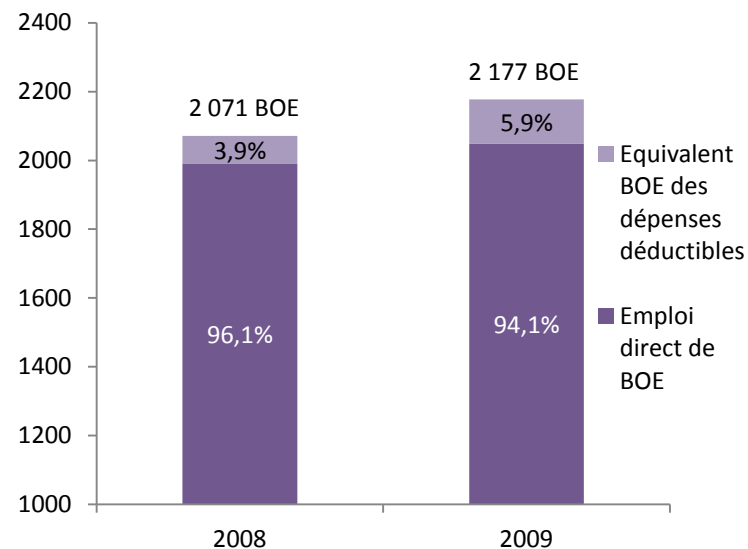
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Région
2008	4,98%	3,26%	4,88%	5,03%	4,58%
2009	4,94%	3,39%	5,30%	4,87%	4,77%

Source : Fiphfp/ rapport régional 2010

L'impact des dépenses déductibles sur les modalités de réponses à l'obligation d'emploi dans la fonction publique a progressé en Champagne-Ardenne en 2009. Avec un total de 128,7 unités bénéficiaires, **l'équivalent BOE des dépenses déductibles représente 5,9% de l'ensemble des unités bénéficiaires en 2009**, contre 3,9% l'année précédente.

L'évolution est similaire dans les 3 fonctions publiques, mais c'est dans les fonctions publiques d'Etat et territoriale que le recours aux dépenses déductibles se traduit par un taux d'emploi indirect le plus important (0,4% pour seulement 0,12% dans la fonction publique hospitalière).

Modalités de réponse à l'obligation d'emploi dans la fonction publique en Champagne-Ardenne



source Fiphfp/ rapport d'activité 2010

Evolution de l'impact des dépenses déductibles dans les 3 fonctions publiques en Champagne-Ardenne

		2008	2009
EPA nationaux, organismes consulaires et CROUS	Equivalent BOE	4,0	6,9
	Taux d'emploi indirect	0,23%	0,40%
Fonction publique hospitalière	Equivalent BOE	20,8	28,3
	Taux d'emploi indirect	0,09%	0,12%
Fonction publique territoriale	Equivalent BOE	55,1	93,5
	Taux d'emploi indirect	0,25%	0,40%
Total fonction publique	Equivalent BOE	79,9	128,7
	Taux d'emploi indirect	0,17%	0,27%

Source : Fiphfp

38,8% des employeurs publics de Champagne-Ardenne ont atteint le taux légal de 6% d'emploi de personnes en situation de handicap, soit 83 établissements. C'est dans la fonction publique territoriale qu'ils sont le plus nombreux (58 établissements, 43,6 % des assujettis).

Etablissements publics assujettis non soumis au versement d'une contribution en 2009 en Champagne-Ardenne

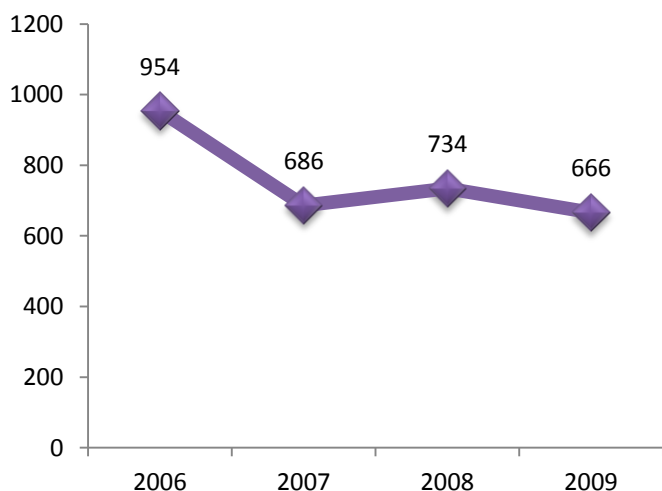
	Nb d'établissements	Part dans l'ensemble des assujettis
EPA nationaux, organismes consulaires, CROUS	< 3	10,5%
FP Hospitalière	24	38,7%
FP Territoriale	58	43,6%
Total	83	38,8%

Source : Fiphfp

Le nombre d'unités bénéficiaires manquantes dans la fonction publique diminue à nouveau en 2009 (-9,2%) pour s'établir à **666 unités bénéficiaires manquantes**.

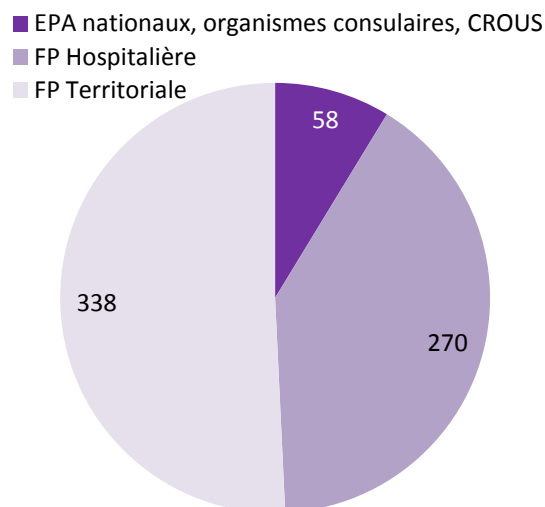
La fonction publique territoriale représente la moitié des UB manquantes sur la région, la fonction publique hospitalière plus 40 % et la fonction publique d'Etat 9% des unités bénéficiaires nécessaires à l'atteinte du quota de 6%.

Evolution du nombre d'UB manquantes dans la fonction publique



Source : Fiphfp

Répartition du nombre d'UB manquante en 2009 parmi les 3 fonctions publiques



La situation des employeurs du secteur privé au regard de l'obligation d'emploi

Le taux d'emploi du secteur privé de Champagne-Ardenne a progressé en 2009 : il atteint 3,44% contre 3,11% en 2008. Dans les Ardennes le taux d'emploi atteint 4,45% et 4,9% en Haute-Marne, tandis qu'il ne s'élève qu'à 2,79% dans la Marne.

Evolution du taux d'emploi dans les établissements assujettis du secteur privé

		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Région
2008	Taux d'emploi	4,28%	2,88%	2,44%	4,05%	3,11%
2009	Taux d'emploi	4,45%	3,28%*	2,79%	4,41%	3,44%*

* Le taux d'emploi de l'Aube ne comprend pas les UB relevant des stagiaires dont l'évolution présente une tendance anormale (1 600 unités associées à l'accueil de stagiaires en 2009)

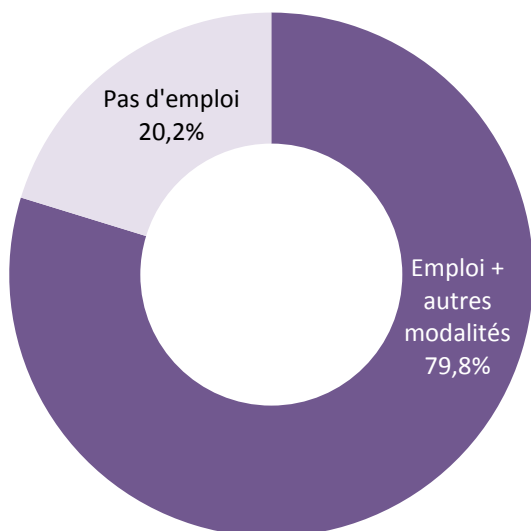
Le taux de maintien est calculé par la Dares de la manière suivante : part des bénéficiaires de la loi en ETP dans l'effectif d'assujettissement. Il ne tient pas compte des unités bénéficiaires issues de la sous-traitance et de l'accueil de stagiaires.

Source Dares-DOETH / Direccte

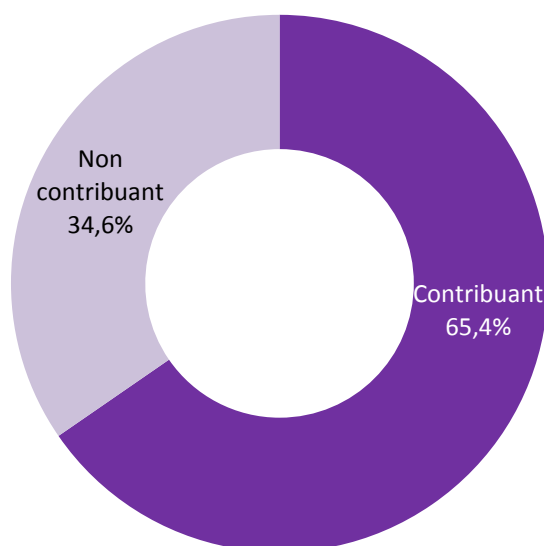
En 2009, sur les 1916 établissements privés assujettis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées en Champagne-Ardenne :

- 34,6 % ne contribuent pas à l'Agefiph (atteinte du taux légal et/ou accord agréé)
- 20,2% n'emploient aucun bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- 116 établissements dépendent d'un accord agréé (12,2%)
- Les 2/3 ont recours à la sous-traitance, en complément d'autres modalités

Part des établissements assujettis n'employant aucun BOE en Champagne-Ardenne en 2009



Part des établissements assujettis non contribuant en Champagne-Ardenne en 2009



Source Dares-DOETH/Direccte

Modalités de mise en œuvre de la loi 2005 dans les établissements privés* de Champagne-Ardenne en 2009

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Région	Part des modalités en région
Emploi et contribution	56	71	116	32	275	24,5%
Emploi et contrats	44	54	108	43	249	22,2%
Emploi, contrats et contribution	26	60	123	28	237	21,1%
Contrats et contribution	39	41	97	24	201	17,9%
Accord avec emploi	25	29	48	12	114	10,2%
Accord	< 3	4	13	3	22	2,0%
Emploi, contrats, stagiaires et contribution	< 3	5	3		9	0,8%
Emploi, stagiaires et contribution	< 3	< 3	3	< 3	7	0,6%
Contrats, stagiaires et contribution		< 3	< 3		<3	0,3%
Emploi, contrats et stagiaires		< 3		< 3	<3	0,3%
Stagiaires et contribution			< 3		< 3	0,1%

* Le total porte sur l'ensemble des établissements pour lesquels les modalités de réponses à l'obligation d'emploi sont connues

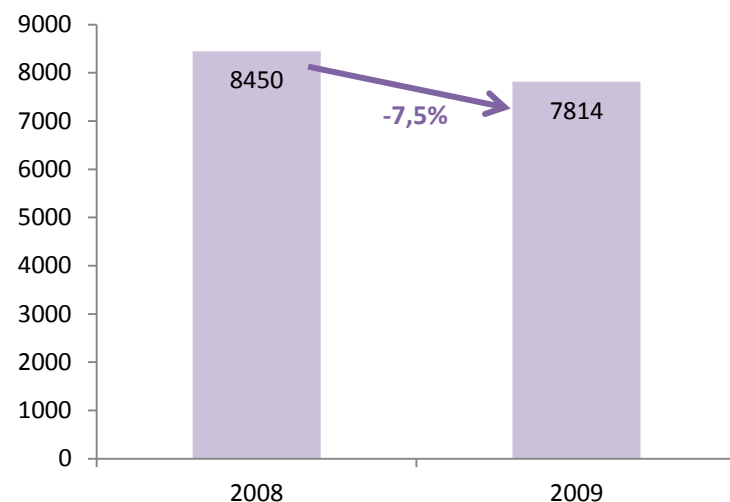
Source : Dares-DOETH/Direccte

En 2009, il manque 7 814 unités bénéficiaires aux établissements privés de Champagne-Ardenne pour atteindre le taux légal d'emploi de 6%, 7,5% de moins qu'en 2008

La baisse est commune aux 4 départements champardennais. Elle est plus forte dans l'Aube (-13,1%) et plus modérée dans la Marne (-4,9%).

Avec 3 527 unités, la Marne représente 45% de l'ensemble des UB manquantes de l'ensemble de la région.

Evolution du nombre d'UB manquantes dans les établissements privés en Champagne-Ardenne



Source : Direccte

Evolution du nombre d'UB manquantes dans les établissements privés assujettis de Champagne-Ardenne

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Région
2008	1 582	2 029	3 710	1 129	8 450
2009	1 474	1 763	3 527	1 050	7 814
Evolution annuelle	-6,8%	-13,1%	-4,9%	-7,0%	-7,5%

Source : Dares-DOETH/ Direccte

Le taux d'établissements à quota zéro est inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 19%, pour l'ensemble des départements de la région. C'est en Haute-Marne qu'il est le plus bas (11%) et dans les Ardennes le plus élevé (17%).

Part des établissements à quota zéro dans l'ensemble des déclarants dans la collecte 2011

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Région
2011	17%	14%	16%	11%	15%
Evolution annuelle	-5 points	-6 points	-3 points	-6 points	-5 points

Source : Agefiph

En 2009, **7 612 personnes handicapées sont employées dans des établissements publics ou privés** assujettis à l'obligation d'emploi en Champagne-Ardenne. Dans les 2 secteurs, public comme privé, le taux d'emploi augmente, résultat d'une baisse des effectifs d'assujettissement et d'une augmentation du nombre de bénéficiaires employés.

- Le **secteur privé** compte 6 176 personnes handicapées représentant 5 564 postes équivalent temps plein, soit une augmentation de 2% des effectifs employés en 2009. Cette hausse régional n'est tirée que par la Marne (+12% d'effectifs handicapés), les autres départements enregistrant une baisse (-3,5% pour les Ardennes, -6,6% pour l'Aube et -2,6% pour la Haute-Marne).
 - Le taux d'emploi⁵ s'établit autour de 3,44% en 2009 (3,11% en 2008) dans les 1 900 établissements assujettis.
 - 34,6% des établissements ne contribuent pas à l'Agefiph (quota atteint ou accord d'entreprise).
 - A l'autre extrême, 15% des établissements ont un quota égal à zéro.
 - Il manquerait 7 814 unités bénéficiaires pour que les 1 900 établissements assujettis atteignent le quota de 6%. 45 % de ces unités manquantes sont situées dans la Marne.
-
- 2 177 personnes handicapées sont recensées dans les établissements de la **fonction publique**, soit une hausse de 4,9% par rapport à 2008. Cette augmentation concerne l'ensemble des départements, allant de +1,9% dans les Ardennes à +6,6% dans la Marne.
 - La fonction publique représente 214 établissements assujettis en Champagne-Ardenne, les 2/3 dans la fonction publique territoriale et 30% dans la fonction publique hospitalière.
 - Le taux d'emploi est en hausse en 2009 passant de 4,58% à 4,77%. Il atteint 5,15% dans la fonction publique hospitalière, 4,57% dans la territoriale et 2,26% dans les services de l'Etat.
 - 38,8% des employeurs ont atteint ou dépassé le quota de 6%.
 - 666 unités bénéficiaires seraient nécessaires pour que l'ensemble de la fonction publique atteigne le quota de 6%.

⁵ Il s'agit du taux d'emploi calculé par la Dares n'incluant pas la sous-traitance et l'accueil de stagiaire

IV – Le maintien dans l'emploi

Indicateur « sentinelle »

Part des licenciements pour inaptitude dans les entrées au chômage

En 2011, **1 275 personnes** sont entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude, soit 12,1% de l'ensemble des entrées au chômage.

Données clefs...

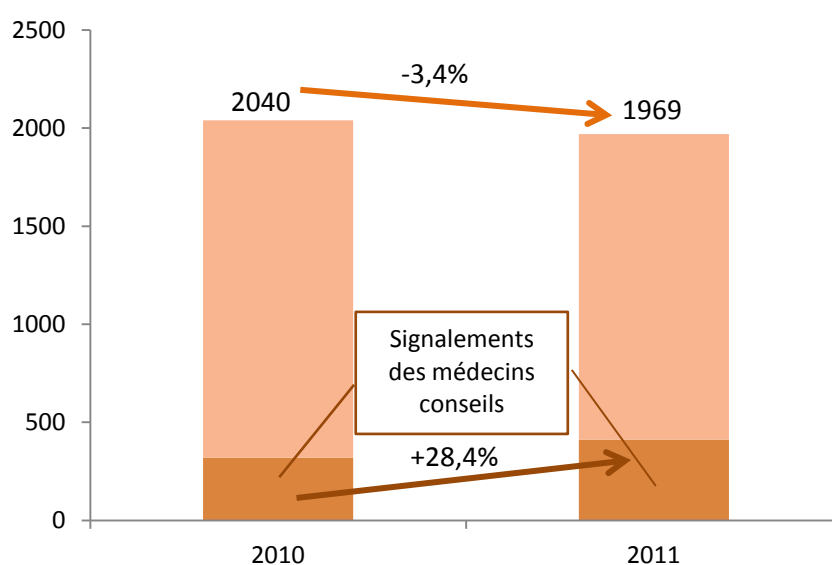
Signalements au service social CARSAT

		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
2010	Signalements	245	593	925	277	2040
	Dont signalements des médecins conseils	36	92	97	95	320
2011	Signalements	357	646	648	318	1969
	Dont signalements des médecins conseils	24	78	138	171	411

Source : Carsat Nord Est

L'ensemble des signalements en direction du service social de la Carsat (1969 situations signalées) diminue légèrement (3,4 %) en 2011. Parmi ces signalements, 411 ont émané des médecins conseils, soit une hausse de 28% en un an. Parmi les départements champardennais, seule la Marne accuse une baisse importante des signalements au service social.

Signalements au service CARSAT en Champagne-Ardenne



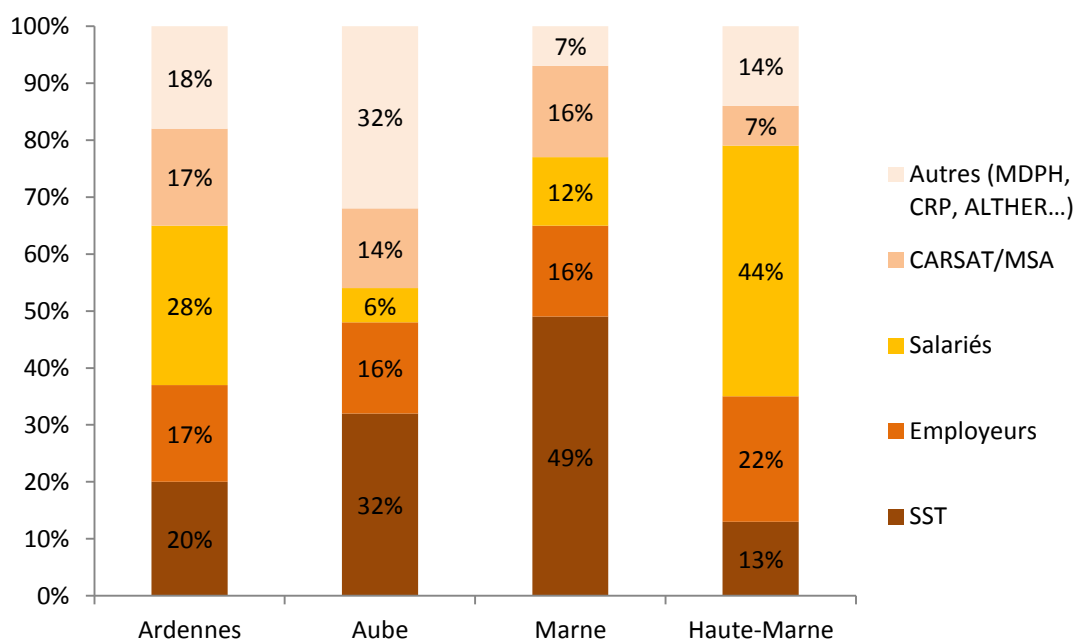
Source : Carsat

Les signalements au Sameth

Les origines des signalements aux Sameth ne présentent pas les mêmes profils selon les départements :

- Dans la Marne, les signalements viennent majoritairement des services de santé au travail (49%)
- Dans la Haute-Marne, ce sont les salariés qui sont à l'origine de 44 % des signalements
- Dans l'Aube, les services de santé au travail représentent 32% des signalements de même que les autres partenaires (MDPH, CRP, Alther, ...)
- Dans les Ardennes, l'origine des signalements est mieux répartie entre les différents acteurs, allant d'une fourchette de 28% pour les salariés à 17% pour les employeurs ou services Carsat ou MSA

Origines des signalements aux Sameth



Source : Sameth - étude maintien en Champagne-Ardenne

Zoom sur...

Les avis médicaux suite aux visites de médecine du travail

En 2011, sur les 262 000 visites médicales réalisées, 24 838 aboutissent à des avis d'inaptitude temporaire ou permanente ou à un avis d'aptitude avec restriction et ou aménagements, soit 9,5% des avis prononcés par la médecine du travail.

Avis d'aptitude prononcés par les médecins du travail en 2011

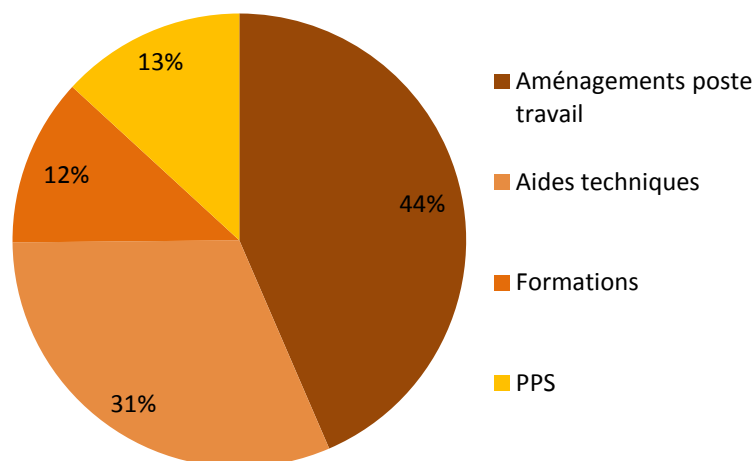
Apte	Apte avec restrictions	Apte avec aménagements	Inapte temporaire	Inapte à tout poste	Total
237 162	16 899	3 458	2 934	1 546	262 000

Source : ARST - étude maintien en Champagne-Ardenne

Les mesures mobilisées par les Sameth

Les aménagements de poste et les aides techniques restent les mesures les plus mobilisées par les Sameth pour traiter les situations de maintien en Champagne Ardenne (respectivement 44% et 31% des mesures mobilisées). Cette tendance se retrouve sur les 4 départements de la région.

Les mesures Agefiph mobilisées par les Sameth en 2011



Source : Parcours H

Les mesures Agefiph mobilisées par les Sameth en 2011

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
Aménagements poste travail	38	39	75	66	218
Aides techniques	19	35	64	39	157
Formations	5	19	16	20	60
PPS	8	12	14	32	66

Source : Parcours H/ Sameth

Les maintiens réalisés par les Sameth

Les maintiens dans l'emploi réalisés par les Sameth en 2011

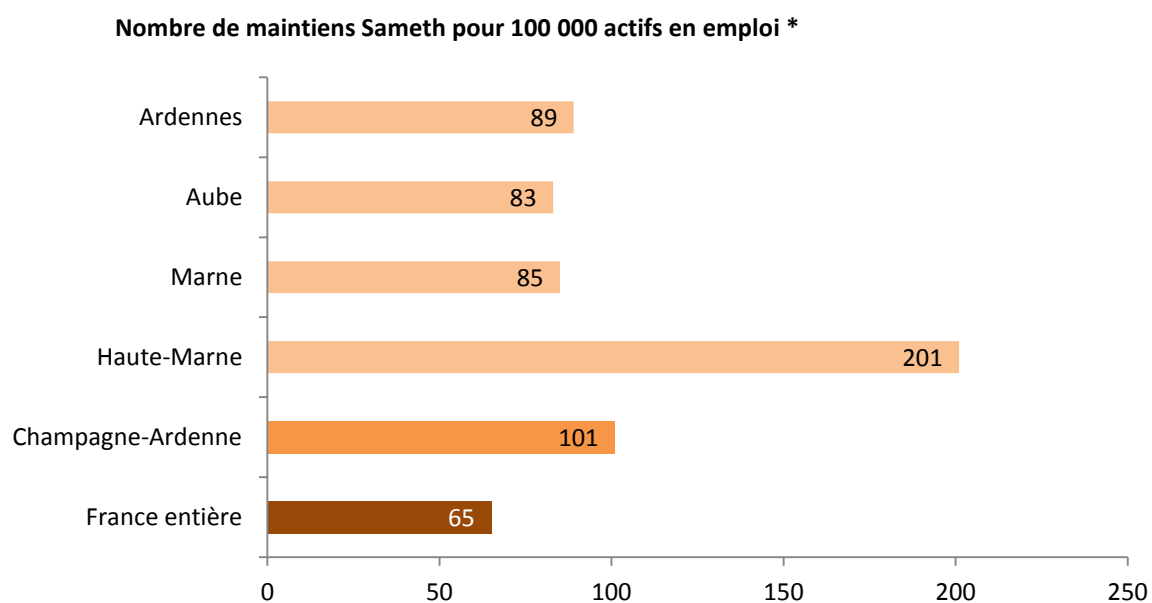
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
Nombre de maintiens Sameth	87	97	212	146	542
Evolution annuelle	-6%	-1%	+1%	+16%	+3%
Nb de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*	89	83	85	201	101

* source Insee à fin décembre 2008 pour les données sur les actifs en emploi

Source : Agefiph

En 2011, les Sameth ont réalisé 542 maintiens dans l'emploi en Champagne Ardenne, en augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. Le nombre de maintiens reste stable dans l'Aube et la Marne, tandis qu'il diminue de 6% dans les Ardennes et s'accroît nettement en Haute-Marne (+16%).

L'ensemble des départements de la région présente un nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi nettement supérieur à la moyenne nationale (ratio de 65). En région, la Haute-Marne se démarque nettement des autres départements avec un ratio de 201 maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi contre 83 à 89 pour les 3 autres départements.



* source Insee à fin décembre 2008 pour les données sur les actifs en emploi

Source : Agefiph

24 838 avis d'inaptitude temporaire ou permanente, ou d'aptitude avec restriction ou aménagements ont été prononcés par les services de santé au travail en Champagne-Ardenne en 2011, dont **1 546** avis d'inaptitude à tout poste.

Dans le même temps, **1 969** situations ont été signalées aux services sociaux de la Carsat, **1 275** personnes sont entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude et **542** personnes ont été maintenues dans l'emploi chez leur employeur suite à l'intervention du Sameth.

Les Sameth Champagne-Ardenne enregistrent des résultats plus performants que la France entière, avec 101 maintiens dans l'emploi pour 100 000 actifs en emploi, pour une moyenne nationale de 65. Les 4 départements dépassent nettement le ratio de maintien national, mais c'est la Haute-Marne qui est le département le plus performant avec 201 maintiens pour 100 000 actifs en emploi en 2011.

GLOSSAIRE

Agefiph : Association nationale pour la gestion du fonds d'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées

Alther est le partenaire- service de l'Agefiph dédié à la mobilisation des entreprises pour l'emploi des personnes handicapées. Il s'adresse aux entreprises de droit qui souhaitent être informées sur leur obligation d'emploi de personnes handicapées. Conseiller et accompagner dans la mise en œuvre de solutions adaptées. Les services proposés sont : information, accompagnement et mobilisation.

AM : Agent de maîtrise

BOE / BOETH : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi / des travailleurs handicapés

- Les travailleurs reconnus par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) et ceux reconnus par la COTOREP (Commission technique d'Orientation et de reclassement professionnel) jusqu'en 2016 au titre du précédent dispositif législatif.

- Les titulaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)

- Les titulaires d'une carte d'invalidité

- les titulaires d'une pension d'invalidité

- les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles dont l'IPP (Incapacité Partielle Permanente est au moins égale à 10%)

- Les titulaires d'une pension militaire d'invalidité

- les conjoints survivants titulaires d'une pension au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, les conjoints invalides, les orphelins de guerre.- les sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité.

- Les victimes civiles d'actes de terrorisme.

Pour le secteur public, s'ajoute d'autres catégories de bénéficiaires:

- les agents reclassés au titre des codes de la fonction publique

- les titulaires de certains emplois réservés

Catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

Chômeur (BIT) : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- Etre sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence.

- Etre disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours.

- Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

CDAPH: commission des droits et de l'autonomie de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Contrat primé : contrat de travail qui bénéficie d'une prime de l'Agefiph

DEBOE / DEBOETH : Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi/ des travailleurs handicapés

DELD: Demandeur d'emploi de Longue durée: inscrit à Pole Emploi depuis plus d'un an.

DETLD/ Demandeur d'emploi de très longue durée : inscrits à Pole Emploi depuis 24 mois ou plus.

Emploi Insee : Personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune de lieu de travail, soit dans la commune de résidence.

EA/ Entreprise adaptée : organisme - association ou société commerciale - employant majoritairement des travailleurs handicapés (plus de 80%) et soumis à agrément par convention d'objectif signée avec l'Etat. Les EA relèvent depuis la loi de février 2005 du marché du travail. EA et Esat - ci-dessous - développent des activités de sous-traitance et de prestations de services susceptibles de permettre aux employeurs assujettis de répondre à leur obligation d'emploi.

Esat/ établissement ou service d'aide par le travail: structure médico-sociale accueillant des travailleurs handicapés relevant du milieu protégé, sur orientation de la CDAPH. Esat et EA - ci-dessus - développent des activités de sous-traitance et de prestations de services susceptibles de permettre aux employeurs assujettis de répondre à leur obligation d'emploi.

Handi Insert : dispositif qui permet à des DEBOE de bénéficier d'un contrat de travail facilitant leur insertion dans l'emploi. Cette mesure financée par la Région Champagne-Ardenne permet une prise en charge de 100% du salaire chargé pour les associations, à hauteur de 75% pour les entreprises, sur une période de 4 à 12 mois.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Niveau de formation :

Niveau VI : sorties du 1er cycle du second degré, des formations préprofessionnelles (CEP, CPPN, CPA) et des quatre premières années de SES, SEGPA et EREA

Niveau V bis : sorties des classes de 3°, des classes de second cycle court avant l'année terminale, de la dernière année de SES, SEGPA et EREA

Niveau V : Sorties de l'année terminale de second cycle court (CAP- BEP) et des classes de second cycle long avant la terminale.

Niveau IV : sorties des classes terminales de second cycle long et des classes post-baccalauréat avant le niveau III

Niveau III : Sortie avec diplôme avec bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, Ecoles de santé)

Niveau II et I : Sorties avec un diplôme de 2° ou 3° cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

PRITH : Plan Régional pour l'Insertion professionnelle des Travailleurs Handicapés.

Quota Zéro : Les établissements concernés sont ceux qui n'emploient aucun BOE, qui n'ont passé aucun contrat de sous-traitance avec le milieu protégé ou adapté et n'ont conclu aucun accord exonératoire (ou n'en relèvent pas).

Sameth : Service d'Appui au Maintien dans l'emploi des Travailleurs Handicapés, financé par l'Agefiph et co-financé par le FIPHFP à hauteur des interventions effectuées dans la fonction publique.

SST: service de santé au travail

Taux d'emploi (général): rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi (actifs occupés) et la population de 15 à 64 ans correspondante.

Taux d'emploi de travailleurs handicapés: rapport entre l'effectif de l'établissement assujetti et l'effectif de BOE employés au regard de l'obligation d'emploi de 6%. Il peut être calculé sur le seul emploi direct (hors établissements concernés par un accord exonératoire pour le secteur privé) ou en tenant compte de l'ensemble des modalités de réponse à l'obligation d'emploi pour atteindre le quota de 6% (sous-traitance, accueil des stagiaires pour le secteur privé, dépenses spécifique pour le secteur public).